

TERMES DE RÉFÉRENCE

Thème : Jeunesse, Femme et Éco-agriculture

1. Contexte et justification

La République du Congo s'est engagée dans un processus de diversification de son économie en faisant de l'agriculture un secteur stratégique de croissance, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Cette ambition repose sur le développement d'une agriculture moderne, résiliente et respectueuse de l'environnement, capable de répondre aux défis du changement climatique, de la sécurité alimentaire et de la préservation des ressources naturelles.

Dans cette dynamique, le Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable (MEBCDD) participe à la Grande Foire Agricole du Congo (GFAC) à travers le Pavillon « Environnement, Climat et Cultures Pérennes », espace d'échanges, de sensibilisation et de promotion des pratiques agricoles durables.

Les femmes et les jeunes constituent les principaux acteurs du développement agricole. Ils représentent une importante force de travail, d'innovation et d'entrepreneuriat. Pourtant, ils demeurent confrontés à de nombreuses contraintes, notamment l'accès limité au foncier, aux financements, aux technologies, aux intrants de qualité, aux marchés et aux dispositifs d'accompagnement.

L'éco-agriculture offre une réponse pertinente à ces défis. En conciliant production agricole, protection des écosystèmes, conservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique, elle favorise une agriculture durable, créatrice d'emplois verts et génératrice de revenus.

Le présent panel vise ainsi à mettre en lumière les opportunités offertes par l'éco-agriculture pour favoriser l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, encourager l'entrepreneuriat vert et promouvoir une agriculture durable en République du Congo.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Promouvoir le rôle des jeunes et des femmes dans le développement d'une agriculture durable à travers l'éco-agriculture, en mettant en évidence les opportunités économiques, les innovations, les mécanismes d'accompagnement et les politiques publiques favorables.

2.2. Objectifs spécifiques

Le panel vise à :

- présenter les principes et les avantages de l'éco-agriculture ;
- analyser les défis auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes dans le secteur agricole ;
- mettre en évidence les opportunités d'entrepreneuriat vert et de création d'emplois décents ;
- promouvoir les innovations agricoles respectueuses de l'environnement ;
- partager des expériences réussies de jeunes et de femmes entrepreneurs agricoles ;
- présenter les dispositifs publics et privés d'accompagnement, de financement et de formation ;
- formuler des recommandations pour renforcer la participation des jeunes et des femmes à la transition vers une agriculture durable.

3. Résultats attendus

À l'issue du panel :

- les participants auront une meilleure compréhension des enjeux de l'éco-agriculture ;
- les opportunités offertes aux jeunes et aux femmes dans les chaînes de valeur agricoles auront été mises en évidence ;
- les mécanismes de financement, de formation et d'accompagnement seront mieux connus ;
- les expériences innovantes seront valorisées ;
- des recommandations opérationnelles seront formulées pour renforcer les politiques d'appui à l'entrepreneuriat vert.

4. Questions de discussion

Les échanges porteront notamment sur les questions suivantes :

- Comment faire de l'éco-agriculture un véritable levier d'autonomisation économique des jeunes et des femmes en République du Congo ?
- Quels sont les principaux obstacles (accès au foncier, au financement, aux technologies, à la formation et aux marchés) qui freinent l'engagement des jeunes et des femmes dans une agriculture durable, et quelles solutions concrètes peuvent être mises en œuvre ?
- Quelles pratiques et innovations en matière d'éco-agriculture offrent les meilleures perspectives pour accroître durablement la production agricole tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité ?
- Quel rôle les pouvoirs publics, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile doivent-ils jouer pour accompagner l'entrepreneuriat vert des jeunes et des femmes ?
- Quelles actions prioritaires et quels engagements concrets doivent être retenus pour accélérer l'intégration des jeunes et des femmes dans la transition vers une agriculture résiliente, compétitive et durable ?

5. Les intervenants

Le panel réunira :

- Point Focal Genre ;
- Directeur du Droit et Education ;
- Représentant de l'ONG EMITEK.

6. Public cible

Le panel est destiné à :

- les administrations publiques ;
- les organisations de producteurs agricoles ;
- les organisations féminines ;
- les organisations de jeunesse ;
- les coopératives agricoles ;
- les établissements de recherche et les universités ;
- les institutions de formation agricole ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les institutions financières et de microfinance ;
- les organisations internationales ;
- les ONG ;
- le secteur privé ;
- les étudiants et élèves des établissements agricoles ;
- les médias.

7. Déroulement indicatif

Durée : 1 heure

Horaire	Rubrique
00 - 05 min (5 min)	Introduction et contextualisation des dégradations de sols au Congo.
05 - 29 min (24 min)	Interventions des 3 panélistes (8 minutes chacun).
29 - 50 min (21 min)	Débat et questions du public.
50 - 55 min (5 min)	Synthèse technique des leçons retenues.
55 - 60 min (5 min)	Clôture de la session.

8. Date, lieu

Date : 14/08/2026

Lieu : Pavillon « Environnement, Climat et Cultures Pérennes »